

29 MAI 1978.-

SAINT GERMAIN DES FOSSES.-(03)

HEURE : 23 H 30.

TEMOINS : M. et Mme GRAND, habitant St Germain des Fossés  
au lieu dit : Bourzat.

LIEU D'OBSERVATION : domicile des témoins.

Mêmes conditions météo que lors de la 1ère observation :  
ciel clair, vent nul, température froide pour la saison.

Il est 23 H 30.

Cette fois-ci c'est Mme G. qui voit la première le phénomène  
en fermant ses volets. Surprise, mais pas apeurée, elle con-  
temple ce spectacle peu banal.

Le phénomène se présente comme 3 lumières rondes disposées  
comme les sommets d'un triangle rectangle. Ces lumières de  
couleur jaunâtre, comparable à des phares de voiture, se  
situent au-dessus du bois, à côté des lignes H.T. et un peu  
plus à gauche (par rapport au témoin) que celles de la pre-  
mière observation.

Elle fera sortir plusieurs fois son mari de la baignoire  
pour venir observer - souvenir cocasse qui les fait encore  
rire.

Des 3 boules partent, d'une manière continue mais lente, de  
petites boules rouges laissant un sillage rouge dans la nuit.  
Elles vont dans toutes les directions : vers ST REMY, au-dessus  
du bois, vers la rivière et même vers eux.

Mme G. dit même avoir eu l'impression qu'elles venaient  
jusqu'à la limite de leur terrain.

Il est à noter que les boules rouges ne reviennent pas à  
leur point de départ, elles s'éteignent et disparaissent.  
Ils n'ont pas peur, le spectacle est fantastique.

Au passage d'un train, les 3 boules diminuent d'intensité, puis elles reprennent leur intensité précédente pendant un quart d'heure environ, puis tout disparaît. Ni le fils, ni la chienne n'ont eu de réaction.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Après étude des témoignages, des directions données reportées sur sa carte, les phénomènes pourraient se situer à proximité du carrefour " des vieilles ventes " dans la forêt de Marcenat 3 lignes H.T. passent à ce carrefour : une de 225 KV et 2 de 63 KV.

Après contact avec l'aéroport voisin de VICHY-CHARMEIL, nous apprenons que rien n'a été constaté (ce qui ne prouve rien). Ces témoignages nous sont parvenus (Mi-Février 1978 et 29 MAI 1978) par le mari d'une collègue de travail de Mme G. Les témoins ne voulaient aucune publicité, mais après plusieurs contacts, ils acceptent que leur témoignages soient publiés dans une revue spécialisée.

Les témoins connaissaient le phénomène seulement à travers la presse ou la télé. Depuis, ils semblent s'y intéresser davantage. Au cours des divers entretiens que nous avons eus, leurs récits n'ont jamais varié : ils ont raconté simplement ce qu'ils avaient vu. Leurs témoignages sont dignes de foi.

ENQUETE DE Jean SOARES.

LDLN N° I85 (Mai 1979) P. 27. 28.